



37^e Assemblée générale de l'ASCVR

Martigny, le 19.09.2008

Le Président Daniel Emonet ouvre la 37^e assemblée générale de l'ASCVR à l'Hôtel de Ville de Martigny.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, à savoir :

1. Message de bienvenue
2. Contrôle des présences
3. Procès-verbal de l'assemblée 2007
4. Rapport du président
5. Comptes 2008
6. AG 2009
7. Jubilaires
8. Divers

1. et 2. Message de bienvenue et contrôle des présences

Le Président salue les 47 membres présents, ainsi que Mme Dominique Delaloye, vice-présidente de la Commune, MM. Pierre-Cyrille Michaud, sous-préfet, Daniel Fournier, président de Dorénaz et membre du comité de la Fédération des communes valaisannes, Yvan Coquoz, juriste auprès du service de l'intérieur, Francis Gasser, membre d'honneur et félicite ce dernier pour sa nomination au poste de chef de section des finances communales.

Il excuse l'absence de MM Jean-René Fournier, chef du DFIS, Eric Roux, président de la FCV, Norbert Fragnières, chef du service de l'intérieur, Olivier Dumas, président de la Commune et Bernard Monnet préfet du district ainsi que Céline Genoud, caissière au comité, qui a annoncé sa démission pour cause de départ à l'étranger.

Il excuse également 40 communes.

Notre association accueille cette année 4 nouveaux membres, à savoir :

De Palma Rosario, Collonges

Remondeulaz Xavier, Riddes,

Goumand Christian, Trient

Pignat Damien, Vernayaz

3. PV assemblée 2007 à Nendaz

Le PV ayant été envoyé avec la convocation, personne n'en demande la lecture. Précision est donnée pour les nouveaux membres 2007, le nom manquant était celui de Rausis Joachim d'Orsières. Le PV est accepté tel que présenté.

4. Rapport du président

Daniel Emonet fait remarquer que le comité a volontairement retardé cette assemblée générale et renoncé à traiter un objet particulier en deuxième partie. En effet, même si les sujets ne manquent pas, ils sont traités dans les différentes associations proches de la nôtre, comme responsables fiscaux, contrôle de l'habitant, offices du travail, etc.

Il nous rappelle les activités de l'association durant l'année écoulée.

L'atelier St Joseph à St-Maurice a donné entière satisfaction aux participants. M. Lonfat avait préparé un excellent exposé sur la TVA et a répondu à toutes les questions soumises. Il n'en demeure pas moins qu'un plus grand nombre de personnes serait encourageant, soit pour nous, soit pour l'intervenant.

Concernant les cours interentreprises, cette année a été particulièrement chargée pour les formateurs et les animateurs. En effet, ceux-ci ont dû suivre deux jours de cours pour obtenir le diplôme d'experts aux examens. Il s'agit de Mmes Pascale Roserens, Monthey, Nicole Solioz, Grimentz, A.-M. Dumusc, Vouvry et MM Thierry Petoud et Olivier Dély de Martigny, Daniel Emonet, Sembrancher, Jean-Daniel Lattion et Gérald Gay des Combes de Monthey. Pour la première fois ils ont participé aux examens écrits et oraux de fin d'année. Au nom du comité, Daniel les remercie pour leur engagement, indispensable pour un encadrement performant auprès de nos apprentis.

La commission de branche a remboursé les avances de frais et indemnisé les formateurs et intervenants. Pour la suite, Anne-Marie souhaite se retirer de

l'organisation des cours interentreprises. Nous lançons donc un vibrant appel pour que, tout en renforçant votre comité qui devient restreint, l'une ou l'un d'entre vous accepte de la remplacer.

La Fédération des Communes valaisannes accepte de soutenir financièrement la personne qui acceptera cette responsabilité.

Le site internet n'est pas mis à jour régulièrement. Céline nous ayant quitté, nous espérons trouver également au sein du comité quelqu'un qui aura à cœur de s'en occuper avec plus d'engagement.

Malheureusement personne dans la salle ne s'annonce et comme nous ne sommes pas dans une année de nomination, Daniel propose à l'assemblée de donner mandat au comité pour chercher de nouveaux membres et de soumettre leur candidature lors de l'assemblée 2009.

Daniel Emonet termine son rapport en souhaitant aux membres présents ni problème, ni recours, ni déception lors des échéances communales et les futurs présidents et conseillers respectifs les soutiendront sans défaut dans leurs lourdes fonctions.

Il remercie également le comité pour tout le travail effectué et pour son engagement auprès de l'association.

5. Comptes 2008

En l'absence de Céline Genoud, démissionnaire, Daniel Emonet donne lecture des comptes 2007-2008, soit

Total des recettes Fr. 10'092.70

Total des dépenses Fr. 7'918.10

Bénéfice de l'exercice Fr. 2'174.60

Fortune de l'association au 06.09.2008, Fr. 16'798.70, soit Fr. 4'400.15 à la Raiffeisen, Fr. 4'398.55 au compte postal et Fr. 8'000.— en débiteurs (cotisations non encaissées)

Rapport des vérificateurs de comptes.

Christine Ançay nous donne lecture du rapport et demande à l'assemblée d'approuver les comptes.

A l'unanimité, les comptes 2007-2008 de l'association sont approuvés.

6. Assemblée 2009 : Christine Ançay, commune de Val d'Iliez, nous propose d'organiser la prochaine AG. D'avance merci.

7. Jubilaires

2 jubilaires sont acclamés pour 25 ans d'activité. Il s'agit de :

M. Maurice Dubois, commune d'Evionnaz

M. Arthur Sierro, commune d'Héremence.

Bravo à tous les deux.

8. Divers

Francis Gasser demande la parole pour rappeler à l'assemblée le projet intranet de l'administration cantonale. Il lance un appel aux communes pour qu'elles répondent aux enquêtes demandées afin que les résultats soient le plus proche possible de la réalité et des attentes des communes.

Il nous rappelle également quelques points importants concernant l'établissement du budget 2009 des communes et des bourgeoisies, en précisant qu'un courrier parviendra aux communes en temps voulu.

Maurice Reuse demande à A.-M. Dumusc qui sont les personnes qui s'investissent dans les cours interentreprises, en voici les noms :

Formateurs : Nicole Solioz, Pascale Roserens et A.M. Dumusc

Responsable de l'organisation des examens finaux : Thierry Petoud

Représentants des apprentis des communes du Valais romand au sein de la branche « administration publique » cantonale : Thierry Petoud et A.-M. Dumusc

Animateurs des cours de branche :

Politique d'information : Nicole Solioz

L'Etat : A.-M. Dumusc

Finances 1 : Joëlle Benet

Finances 2 : Daniel Emonet

Fiscalité : Bernard Desfayes

Droit : Frédéric Perraudin

L'aménagement du territoire et la procédure administrative : Daniel Défago

L'environnement politique : Olivier Dély

L'administration comme entreprise et nouvelle gestion publique : Thierry Petoud

L'administration publique et son personnel et la sécurité sociale : Pascale Roserens.

Un grand merci à toutes ces personnes.

Personne ne demandant la parole, l'assemblée se termine à 11h15.

Elle est suivie d'un bel apéritif offert par la ville de Martigny, puis départ au château de la Bâtiaz, pour une expérience moyenâgeuse avec tir de catapulte, dîner d'époque et montée sur la tour.

Vouvry, le 6 octobre 2008

Pour le comité : A.-M. Dumusc